

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA

### MOSTAGANEM



N°

39

? ??

? ??

DATE

13.06.2023

Pour le Bien du Football  
Il faut toujours

- ù Jouer pour gagner
- ù Jouer avec sportivité
- ù Observer les lois du jeu
- ù Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ù Accepter la défaite avec dignité
- ù Promouvoir les intérêts du football
- ù Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ù Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ù Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport
- ù Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

Tél et FAX : 045.41.31.41

Email : [lfwmosta@gmail.com](mailto:lfwmosta@gmail.com)

Site Internet : [www.lfwmosta.com](http://www.lfwmosta.com)

# COMMISSION de discipline

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°39 SEANCE DU : 12.06.2023

Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... DEHIMECHE ABDELLAH

MEMBRE PRESENT MONSIEUR :

Ø HAMCHERIF Abed.....SECRETARE

## ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Traitement des affaires.
3. Audiences

## AMENDES

### ARTICLE : 133 SENIORS

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

### ARTICLE : 109 JEUNES

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif

### Article 142 : responsabilité du décompte des sanctions

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

1. Courrier :

Ø B.O. N°38 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements.

2. Affaires à traiter

I.DISCIPLINE

DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°328

RENCONTRE : IRBS / UGSA SENIORS DU : 09.06 .2023 /

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <del>DOSSARDS</del>	<u>SANCTIONS</u>
BENZIDANE	LAHCENE	22W27J0734	IRBS	09	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°329

RENCONTRE : IRBEH / CPSB SENIORS DU : 09 .06 .2023 /

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <del>DOSSARDS</del>	<u>SANCTIONS</u>
------	---------	----------------	-------	---------------------------	------------------

AUTRE DECISION

ABSENCE ENTRAINEUR DU CLUB : CPSB BELHADRI

AMENDE DE : 5.000 DA ART 53 RG FAF

AFFAIRE N°330

RENCONTRE : WRBMESRA / NRBS SENIORS DU : 09 .06 .2023 /

NOMS	PRENOMS	N° LICENCES	CLUBS	N° <del>DOSSARDS</del>	<u>SANCTIONS</u>
AISSAOUI	YOUCEF	22W27J0779	WRBMES	03	JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON +CAS 01 MATCH DE SUSPENSION FERME
BENDREF	MOHAMED	22W27J0543	NRBS	03	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°331

RENCONTRE : CRBOB / CSHM SENIORS DU : 09 .06 .2023 /

NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB	N° <del>DOSSARD</del>	<u>SANCTION</u>
AFFIF	MOSTAFA	22W27J0123	CRBOB	12	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 13H00

LE PRESIDENT

Mr.A.DEHIMECHE

LE SECRETAIRE

Mr .A. HAMCHERIF

# COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°39 SEANCE DU :13.06.2023/

Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... MESSAOUDENE Touati

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

Ø BELKAIQUIS HICHAM.....SECRETARE

Ø SADJI TOUTA.....MEMBRE

## ORDRE DU JOUR

1. RESULTATS TECHNIQUES :

2. CLASSEMENTS :

3. PROGRAMMATION :

\*\*\*\*\*

1. RESULTATS TECHNIQUES PHASE RETOUR

## DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

34ème JOURNEE DU VENDREDI : 09 .06 .2023

RENCONTRES	SCORES	EXEMPT
IRBEH / CPSB	06/03	H.C.S.
WRBMESRA / NRBS	01/07	
HRBM / ASSO	04/03	
CSANS / WAB	00/01	
CROS / IRBF	00/03	
CRBOB / CSHM	00/02	
CRK / WRBMAZ	04/02	
IRBSIRAT / USSA	00/05	
RESULTATS TECHNIQUES JEUNES CATEGORIES.		

## CLASSEMENT PHASE RETOUR

### DIVISION HONNEUR SENIORS

34ème ET DERNIERE JOURNEE DU : VENDREDI : 09.06 .2023 /

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	WRBMAZ	72	32	22	06	04	90	36	+54	02 MATCHS EXEMPTS
02	UGSA	67	32	20	07	05	75	34	+41	02 MATCHS EXEMPTS
03	IRBFORNAKA	65	32	18	11	03	82	31	+51	02 MATCHS EXEMPTS
04	HRBM	61	32	18	07	07	73	44	+29	02 MATCHS EXEMPTS
05	NRBSIRAT	57	32	17	06	09	60	41	+19	02MATCHS EXEMPTS
06	CSANS	53	32	15	08	09	62	33	+29	02 MATCHS EXEMPTS
07	WAB	44	32	13	05	14	46	59	-13	02MATCHS EXEMPT
08	IRBSIRAT	44	32	13	05	14	55	51	+04	02MATCHS EXEMPT
09	ASSO	38	32	11	05	16	44	55	-11	02 MATCHS EXEMPTS
10	CROS	37	32	10	07	15	33	45	-12	02 M. EXEMPTS / -01MATCH
11	CRK	39	32	11	06	15	45	61	-16	02 MATCHS EXEMPTS
12	CPSB	36	32	09	09	14	56	59	-03	02 MATCHS EXEMPTS
13	CRBOB	36	32	10	06	16	48	64	-16	02 MATCHS EXEMPTS
14	HCS	33	32	08	09	15	47	60	-13	02 MATCHS EXEMPTS
15	IRBEH	28	32	08	10	14	51	59	-08	02M. EXEMPTS/ 02MPPP/ -06PTS
16	CSHM	22	32	06	04	22	26	81	-55	02 MATCHS EXEMPTS
17	WRBMESRA	14	32	05	05	22	27	107	-80	01MPPP -06PTS /02M.EXEMPTS

**CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES**

# RECTIFICATIF

## PROGRAMMATION JEUNES

### MATCHS RETARDS

#### GROUPE .B.

JOURNEE	DATE	STADE	RENCONTRE	U19	U17	U15
6 <sup>ème</sup> JOURNEE	VENDREDI 16.06.2023	5 MARTYRS MOSTA	CSANS / IRBSAF	09H00	11H00	13H00

#### GROUPE .C.

JOURNEE	DATE	STADE	RENCONTRE	U19	U17	U15
6 <sup>ème</sup> JOURNEE	SAMEDI 17.06.2023	FORNAKA	IRBF / NAF	09H00	11H00	13H00

#### GROUPE .C.

JOURNEE	DATE	STADE	RENCONTRE	U19	U17	U15
8 <sup>ème</sup> JOURNEE	MARDI 20.06.2023	5 MARTYRS MOSTA	CSHM / NAF	09H00	11H00	13H00

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 13H00

#### LE PRESIDENT

**M. T. MESSAOUEDENE**

#### LE SECRETAIRE

**Mr. BELKAILOUIS HICHAM**